

## Alice Nkom (Cameroun)



Alice Nkom est une avocate camerounaise, née en 1945.

Première femme à exercer la profession d'avocat au Cameroun (elle prête serment en 1969), Alice Nkom a commencé sa carrière en défendant les victimes de discriminations et de violences policières. Après s'être ralliée au Rassemblement démocratique du peuple camerounais, elle fonde et préside l'Association des avocates au Cameroun. En 2003, elle fonde l'Association de défense des homosexuels du Cameroun et défend plusieurs jeunes homosexuels (dans un pays où l'homosexualité est criminalisée depuis 1972). Son engagement pour cette cause lui vaudra de nombreuses menaces mais aussi la reconnaissance internationale (« Africaine de l'année » 2012 pour *The New Yorker*, Prix *Amnesty* des droits de l'homme 2013, Prix pour la liberté des associations *Idaho, Mousse* et *Stop Homophobie* 2018).

Elle préside actuellement le Redhac (Réseau des défenseurs des droits humains en Afrique centrale) et, en cette qualité, elle est l'objet d'une plainte d'un certain Observatoire du Développement social qui l'accuse de tentative d'atteinte à la sûreté de l'Etat et de financement du terrorisme. Après avoir demandé le report de deux convocations administratives pour cause d'indisponibilité, elle a reçu, ce 2 janvier 2025, une convocation du chef service des recherches judiciaires de la gendarmerie nationale. Elle doit comparaître ce 14 janvier.

Pour en savoir plus : [Alice Nkom — Wikipédia](#)

Pour défendre Alice Nkom : [Cameroon: Me Alice Nkom poursuivie par le Tribunal militaire de Douala | IAPL Monitoring Committee on Attacks on Lawyers](#)